

Groupe de travail sur le projet
Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto

COMPTE RENDU
RENCONTRE #2

En collaboration avec



9 mars 2016

Table des matières

1	Mot de bienvenue	1
2	Validation de l'ordre du jour et du compte rendu	1
3	Suivis de la dernière rencontre.....	2
4	Présentation de toutes les options étudiées par Rio Tinto (2 ^e partie).....	5
5	Échanges et dépôt de propositions d'options par les membres.....	7
6	Valorisation des résidus de bauxite.....	8
7	Proposition de sujets à discuter lors des prochaines rencontres.....	8
8	Varia.....	8
9	Fin de la rencontre.....	9

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste de présences	10
Annexe 2 : Ordre du jour	12
Annexe 3 : Présentation – historique du zonage	14
Annexe 4 : Présentation – Options étudiées par Rio Tinto	15
Annexe 5 : Liste des suivis	22

1 MOT DE BIENVENUE

M. Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la séance, souhaite la bienvenue à tous et mentionne la présence de nouveaux membres. Il invite l'équipe de Rio Tinto à prendre la parole. Mme Potvin souhaite la bienvenue à tous et proposent qu'un membre échange avec le groupe un partage santé-sécurité. Un membre souligne qu'avec le changement de saison actuel, il faut s'assurer d'adapter notre conduite aux conditions de la route.

Tous les participants se présentent. La liste des personnes présentes figure à l'annexe 1.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU

M. Tremblay valide que tous les membres ont pris connaissance du compte rendu. Il figure en annexe 2. Les membres proposent que les modifications suivantes soient apportées :

- Numéroté les questions et les réponses pour retrouver plus facilement les questions
- Indiquer que les normes de bruit seront respectées et que le représentant de Rio Tinto a avancé que la norme était d'environ 50 décibels
- Intégrer la présentation PowerPoint de Rio Tinto aux annexes
- Joindre le compte rendu et les annexes en un seul et même document

Avec ces modifications, les membres valident le compte rendu. Celui-ci leur sera acheminé par courriel et sera déposé sur la plateforme web.

Des questions sont émises au cours de la validation du compte rendu.

Question	Réponse
1. Pouvez-vous nous préciser la structure de l'équipe de projet?	<p>Rio Tinto : Il existe deux structures parallèles pour un projet : l'une pour les études et l'autre composée de membres de l'Usine Vaudreuil. L'équipe chargée de mener les études est dirigée par M. Josué Navarro. Cette équipe se transforme au fil des phases en fonction des spécialités requises.</p> <p>Le propriétaire du projet est M. Jean-François Nadeau, directeur de l'Usine Vaudreuil. M. Simon Bergeron fait partie de cette équipe. M. Bergeron est le représentant technique de l'Usine dans le projet.</p>
2. Qui est responsable du volet R&D à l'intérieur de l'équipe du projet?	<p>Rio Tinto : La recherche et le développement est réalisée au Centre de Recherche et Développement Arvida, et non à l'intérieur de l'équipe du projet. Il n'y a pas de volet R&D dans le projet.</p>
3. Quel est l'objectif de l'étude de préfaisabilité?	<p>Rio Tinto : Cette question sera abordée lors de la présentation au point 4 de l'ordre du jour.</p>
4. Pourquoi le transport ferroviaire des résidus pose-t-il problème en période hivernale? Est-il possible de démontrer ces raisons et les coûts associés à cette solution?	<p>Rio Tinto : La question est prise en note afin de revenir avec plus de détails à ce sujet.</p>

<p>5. Pourquoi n'est-il pas possible de pomper les résidus vers le site de Laterrière, alors que cela a déjà été fait il y a plusieurs années?</p>	<p>Rio Tinto : Avant la fin des années 1980, les résidus étaient pompés en été seulement, à une consistance très diluée. La portion solide des résidus était retirée par dragage, avant le pompage, et disposée au site actuel.</p> <p>Aujourd'hui, il serait possible de pomper les résidus vers le site de Laterrière, mais il faudrait le faire durant toute l'année, avec des résidus dont la consistance est beaucoup plus solide.</p>
--	--

3 SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Les points suivants découlent de la rencontre du 17 février.

Suivis – Rencontre du 17 février 2016	
<p>1. Apporter les modifications discutées aux statuts de fonctionnement et la transmettre aux membres pour validation et adoption;</p>	<p>Ce suivi a été réalisé. La nouvelle version du document a été transmise aux membres et adoptée.</p>
<p>2. Identifier deux employés de Rio Tinto et un membre du Comité de voisinage afin de compléter la composition du Groupe;</p>	<p>M. Jonathan Fortin et M. Michaël Labrecque sont les deux employés de l'Usine Vaudreuil.</p> <p>En réponse à la question d'un membre, Mme Potvin indique que ces deux employés ont été recrutés par le responsable des ressources humaines de l'Usine et le président du syndicat, M. Alain Gagnon.</p> <p>Mme Michelle Talbot est la nouvelle membre qui représentera le Comité de voisinage.</p>
<p>3. Transmettre aux membres une version mise à jour des coordonnées des membres;</p>	<p>Le document a été transmis, mais une nouvelle version sera envoyée en raison de l'ajout de membres.</p>
<p>4. Partager le rapport synthèse des consultations d'octobre 2015, où sont résumées les recommandations émises par les citoyens;</p>	<p>Le document a été transmis aux membres.</p>

<p>5. Contacter les présidents d'arrondissement pour les informer de la démarche du Groupe de travail et leur proposer d'agir à titre de substituts aux élus membres du Groupe;</p>	<p>Cela a été discuté et convenu entre les présidents d'arrondissement et les conseillers municipaux.</p> <p>M. Carl Dufour précise qu'une discussion portant sur le zonage a eu lieu au conseil de Ville tenu le lundi 7 mars. Les prochaines étapes du processus seront transparentes et auront lieu au Comité consultatif d'urbanisme et au Conseil de Ville.</p> <p>Une présentation sera faite. Pour l'instant, la décision du comité ne peut être communiquée.</p> <p>En réponse à une question d'un membre, M. Dufour précise qu'une quinzaine de conseillers étaient présents à la rencontre tenue le lundi précédent.</p>
<p>6. Transmettre par courriel la confirmation de la prochaine rencontre et un sondage pour choisir la date de la suivante;</p>	<p>Cela a été réalisé.</p>
<p>7. Poursuivre la présentation sur les options étudiées par Rio Tinto et traiter les propositions d'options par les membres;</p>	<p>Ce point figure à l'ordre du jour.</p>
<p>8. Traiter de la question de la valorisation des résidus lors de la prochaine rencontre;</p>	<p>Ce point figure à l'ordre du jour.</p>
<p>9. Définir la hauteur totale du site actuel en fonction d'un point de référence connu (ex. : niveau de la rue);</p>	<p>Cette question sera traitée lors d'une séance consacrée à la présentation de la phase 1.</p>
<p>10. Partager la superficie des cellules prévues pour le site 3;</p>	<p>M. Bergeron, de Rio Tinto, indique que les informations sont préliminaires, puisque le projet est encore à l'étude.</p> <p>Pour l'instant, il est prévu que le site de la phase 2 soit divisé en 7 cellules, d'une dimension variant entre 12 et 20 hectares.</p> <p>M. Bergeron indique que les cellules seraient construites progressivement, du nord vers le sud, en raison de la pente du terrain. Un bassin de collecte d'eau serait situé à proximité du site.</p> <p>Il est proposé que ces informations soient reprises dans le cadre d'une séance entièrement dédiée à la phase 2 du projet.</p> <p>M. Carl Dufour indique que le site projeté pour la phase 2 du projet est entièrement situé dans l'arrondissement Chicoutimi.</p>

11. Fournir une carte précise qui illustre la superposition du site 3 et les pistes de vélo touchées, indiquant également les sites de disposition de résidus industriels et les cours d'eau;	Mme Malo-Sauvé indique qu'un mandat a été accordé à un cartographe. Dès que la carte sera prête, elle sera transmise aux membres.
12. Retrouver l'historique lié au zonage du site Panoramique;	<p>M. Roger Lavoie présente le zonage en vigueur entre 1991 et 2012, puis le zonage en vigueur présentement. Le document est disponible à l'annexe 3.</p> <p>M. Lavoie indique que le zonage actuel est « espace vert non aménagé ». Le schéma d'aménagement prévoit qu'il soit possible pour la grande industrie d'y avoir des opérations industrielles.</p> <p>La raison pour laquelle ce zonage a été retenu est que, même si le terrain appartenait à Rio Tinto, il était utilisé à des fins récréatives.</p>

Des questions sont émises au fil des discussions.

Question	Réponse
<p>6. Comment un même document peut-il indiquer que le site est zoné « espace vert » tout en indiquant qu'il permet les activités industrielles? Cela semble contradictoire.</p>	<p><u>Roger Lavoie, Ville de Saguenay :</u> Il y a une nuance importante.</p> <p>Au plan de zonage, le site est identifié « récréatif » et « espace vert ».</p> <p>Au plan d'urbanisme, qui est un document ayant préséance sur le zonage, il est indiqué que dans ces zones, il est possible de mener des activités industrielles.</p>
<p>7. Avant 2012, du côté de Chicoutimi, c'était une zone résidentielle.</p> <p>Dans le plan d'urbanisme, la Ville a permis à la grande industrie de pouvoir utiliser l'espace vert à des fins industrielles. C'est incohérent.</p>	<p><u>Roger Lavoie, Ville de Saguenay :</u> Oui, en bonne partie. Une partie était zonée industriel.</p> <p><u>Carl Dufour, Ville de Saguenay :</u> Le terrain n'appartient pas à la ville. Le fait d'empêcher définitivement toute utilisation industrielle aurait pu être interprété comme une expropriation déguisée.</p>

<p>8. Je crois que nous devons amener une précision importante. Rio Tinto est propriétaire du terrain, mais elle a permis d'utiliser l'espace pour le temps où elle n'en avait pas besoin. Rio Tinto (précédemment, Alcan) a toujours été propriétaire de ce terrain. Est-ce que la possibilité d'un changement de zonage existe?</p>	<p>Roger Lavoie, Ville de Saguenay : En effet, Rio Tinto est propriétaire du terrain. Oui, la possibilité d'un changement de zonage existe.</p>
<p>9. Rio Tinto savait que c'était zoné résidentiel. L'entreprise a accepté que cela devienne résidentiel. Bien que le terrain leur appartienne, il est zoné d'une certaine façon, et cela suppose qu'on ne peut pas faire comme on veut.</p>	<p>Les membres conviennent de discuter à nouveau de la question du zonage lors de la prochaine rencontre. Il est proposé que les cartes nécessaires à la discussion soient rendues disponibles aux membres et que la personne responsable de l'immobilier de Rio Tinto soit présente.</p>

4 PRÉSENTATION DE TOUTES LES OPTIONS ÉTUDIÉES PAR RIO TINTO (2^E PARTIE)

M. Bergeron présente les diapositives qui n'avaient pas été traitées lors de la dernière rencontre. La présentation est à l'annexe 5. Les membres soulèvent les questions suivantes.

Question	Réponse
<p>10. Avez-vous consulté la population au début de la phase de préféabilité?</p> <p>Avez-vous choisi l'option retenue en seulement quatre mois?</p>	<p>Rio Tinto : Nous avons entamé la phase de préféabilité en juin 2015. Les consultations ciblées ont eu lieu en juin, et celles avec les citoyens, en octobre.</p> <p>Oui. Rio Tinto s'est toutefois appuyé sur les études et analyses effectuées depuis 2001 pour alimenter la réflexion.</p>
<p>11. Avez-vous intégré les coûts de fermeture dans les coûts du projet?</p> <p>Est-ce que Rio Tinto pourrait fermer l'usine même si elle est rentable, lorsqu'il n'y aura plus de place pour entreposer les résidus?</p> <p>Est-ce juste de dire que le projet ne garantit pas nécessairement la sauvegarde des 1000 emplois pour une période de 25 ans?</p>	<p>Rio Tinto : Oui, ces coûts sont inclus dans tous nos calculs.</p> <p>Rio Tinto : Oui, c'est possible.</p> <p>Rio Tinto : Oui, c'est juste. Toutefois, nous souhaitons investir un montant important, car nous croyons en notre capacité de conserver ces emplois.</p>
<p>12. Que ferez-vous avec la montagne de résidus, une fois le projet terminé? Allez-vous la revégétaliser?</p>	<p>Louis-Michel Tremblay : Je vous propose qu'on y revienne lors de nos séances consacrées aux phases 1 et 2.</p>

Question	Réponse
<p>13. Pourquoi est-il inscrit « perception de risque » plutôt que « risque réel » en ce qui concerne les impacts pour la communauté?</p> <p>Je peux vous assurer qu'il y a un impact réel sur la santé et l'environnement, comme on peut le voir à l'usine Gardanne, en France.</p>	<p>Rio Tinto : À cette étape, nous possédions peu d'information sur les impacts réels, car les études n'avaient pas encore été menées en détail. Plus nous progressons dans nos études, plus nous pouvons affirmer quels sont les risques réels.</p>
<p>14. Si l'Usine Vaudreuil ferme, l'alumine sera-t-elle importée?</p> <p>Quels seront les impacts liés à une plus grande importation d'alumine?</p> <p>Est-ce possible d'obtenir le détail de ces impacts?</p> <p>Si Vaudreuil ferme, qui assumerait les coûts liés à la mise à niveau du port?</p>	<p>Rio Tinto : Oui, il faudra importer une plus grande quantité d'alumine, soit 2,3 millions de tonnes plutôt que 800 000 tonnes par année.</p> <p>Il y aura des projets majeurs au port, notamment la construction de silos et le déplacement de quais.</p> <p>Si la décision est prise de fermer l'Usine, une étude sera réalisée et ces impacts seront identifiés. Ils pourront alors vous être partagés.</p> <p>Rio Tinto assumerait ces coûts.</p>
<p>15. Quel type d'impacts sur la santé le projet pourrait-il générer? Y a-t-il des preuves qui démontrent de tels impacts? Nous vivons avec le site présentement, et cela se passe bien.</p>	<p>Rio Tinto : Les seuls impacts connus sont le bruit et les événements de poussières. Nous travaillons à les atténuer tous les deux à l'aide de plusieurs mesures.</p>
<p>16. Est-ce que la valeur des propriétés est considérée dans les critères de sélection du site?</p> <p>Est-ce que Rio Tinto offrira une compensation liée à la baisse de la valeur des propriétés? Quand nous indiquerez-vous le montant de cette compensation?</p>	<p>Rio Tinto : Oui, cela est inclus dans le critère portant sur la proximité de la population.</p> <p>Oui, la compensation est considérée. Nous incluons à notre étude d'impact un volet sur la valeur des propriétés afin de traiter cet aspect.</p>
<p>17. Est-il possible d'obtenir le poids qui a été attribué à chaque critère?</p> <p>Si chacune des 6200 résidences perd une valeur de 10 000 \$, cela représente 60 millions de dollars.</p>	<p>Rio Tinto : Oui.</p> <p>Il faut préciser que les invitations qui ont été distribuées à l'automne en vue des consultations visaient les quartiers complets qui entourent le Complexe Jonquière (Saint-Mathias, Sainte-Thérèse, Saint-Jean-Eudes, Panoramique, Chemin de la Réserve). Ce ne sont pas nécessairement des citoyens qui vivent près du projet. Nous souhaitons viser le plus large possible pour rejoindre le plus grand nombre de personnes intéressées par le projet.</p> <p>Nous vous proposons de revenir sur la question de la valeur des propriétés lors d'une prochaine rencontre.</p>

Question	Réponse
18. Le site 7 n'est-il pas protégé par la CPTAQ lui aussi?	Rio Tinto : Non.
19. Vous avez indiqué pour deux sites que la proximité de la rivière Chicoutimi était un enjeu. Vous ne l'avez pas mentionné pour le site 3? Où se situe la prise d'eau?	Rio Tinto : La prise d'eau se situe en amont du site 3.
20. Concernant le site 3, c'est la première fois que j'entends parler d'un bassin de rétention. Quelle sera la taille de ce bassin?	Rio Tinto : Le volume d'eau accumulé variera en fonction des précipitations. Pour la phase 2, il serait localisé dans le nord-ouest du site prévu.
21. Les neuf options que vous nous avez présentées sont-elles les seules alternatives étudiées?	Rio Tinto : Oui.

Suivis – Rencontre du 9 mars 2016

- Transmettre les documents suivants aux membres :**
 - Carte (incluant le bassin de rétention)
 - Pondération des critères pour l'analyse des options
 - Taille et hauteur des cellules pour la phase 2
 - Nouvelle version des coordonnées des membres
- Aborder les sujets suivants lors des prochaines rencontres :**
 - Transport des résidus par voie ferroviaire, incluant les coûts potentiels
 - Zonage (inviter la personne responsable de l'immobilier chez Rio Tinto)
 - Valeur des propriétés
 - Phase 1 du projet
 - Phase 2 du projet (bruit, poussières)
 - Enjeux concernant le port

La liste complète des suivis de la rencontre du 9 mars figure à l'annexe 5.

5 ÉCHANGES ET DÉPÔT DE PROPOSITIONS D'OPTIONS PAR LES MEMBRES

Les membres discutent des alternatives qu'ils souhaiteraient que Rio Tinto étudie.

Question	Réponse
22. Je propose que Rio Tinto investisse autant d'efforts et d'argent à analyser les options de valorisation.	Rio Tinto : C'est le prochain point que nous souhaitons aborder avec vous. Nous vous proposons d'y revenir.
23. Certaines des options étudiées sont éloignées. Vous aviez donc envisagé le transport des résidus.	Rio Tinto : Oui, nous avons retenu le transport par pompage, car cela est moins coûteux que par camions ou par chemin de fer.
24. Techniquement, est-ce faisable de déposer les résidus dans des wagons?	Rio Tinto : Oui, c'est faisable, mais le coût serait astronomique.

Question	Réponse
25. Combien cela vous coûte transporter du minerai? Ce ne serait pas beaucoup plus cher de ramener le minerai vers La Baie.	Rio Tinto : Nous prenons en note votre question et vous partageront les coûts qui seraient associés au transport ferroviaire.
26. Rio Tinto affirme être à l'affût des projets et ouvert à mener des études. Qu'est-ce qui a été fait dans le domaine de la valorisation et pourquoi cela n'a-t-il pas fonctionné? Est-ce que RT est prêt à créer des partenariats?	Rio Tinto : Nous traiterons la question de la valorisation au prochain point à l'ordre du jour.
27. Un membre suggère de tenir une rencontre d'une journée complète. Cette proposition n'est pas retenue en raison des disponibilités de la majorité des membres.	
28. Les options que vous nous avez présentées semblent seulement justifier le choix du site 3. Pourquoi ne peut-on pas rapprocher le site 3 du site actuel?	Rio Tinto : Nous vous transmettrons la carte qui illustre la localisation des anciens sites de disposition de résidus et les cours d'eau qui font en sorte que nous ne pouvons pas rapprocher le site 3 du site actuel.
29. Vous indiquez que la fin de la phase de préfaisabilité approche. Toutefois, cette phase ne peut pas se terminer tant qu'il n'y a pas d'issue aux travaux de notre Groupe.	Rio Tinto : La phase de préfaisabilité ne se terminera pas avant octobre ou novembre 2016.

6 VALORISATION DES RÉSIDUS DE BAUXITE

Ce point sera traité lors de la prochaine rencontre.

7 PROPOSITION DE SUJETS À DISCUTER LORS DES PROCHAINES RENCONTRES

Les membres ont identifié les sujets suivants à traiter lors des prochaines rencontres :

- Valorisation des résidus de bauxite
- Zonage
- Démonstration des coûts liés au transport des résidus par wagons
- Phase 2 du projet

8 VARIA

Mme Julie Malo-Sauvé s'engage à transmettre par courriel des propositions de date pour la quatrième rencontre. Elle indique que les membres peuvent lui transmettre leurs commentaires par courriel pour réduire le temps accordé à la correction du compte rendu en rencontre.

9 FIN DE LA RENCONTRE

M. Tremblay remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 20h01.

Production du compte rendu

Julie Malo-Sauvé, Rio Tinto
Personne-ressource du Comité